



Conseil économique et social

Distr. générale
6 mai 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin – 22 juillet 2010

Point 2(c) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : mise en œuvre
des objectifs arrêtés et engagements pris
sur le plan international en matière d'égalité
entre les sexes et d'autonomisation des femmes »**

Déclaration présentée par Family Research Council, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Études scientifiques, avalisées par des pairs, sur les effets psychologiques de l'avortement

Alors que les Nations Unies s'efforcent de réaliser l'Objectif 5 du Millénaire pour le développement (Améliorer la santé maternelle) et, de manière spécifique, la cible 5 B (Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015), les femmes méritent d'être prises en compte et incluses de manière impartiale dans les études avalisées par des pairs sur les effets de l'avortement sur la santé des femmes.

Les preuves scientifiques montrent que l'interruption de grossesse est liée à un large éventail de troubles mentaux graves et persistants. Une étude néo-zélandaise a montré que les femmes qui « subissaient un avortement présentaient des troubles mentaux élevés, y compris la dépression, l'anxiété, des comportements suicidaires et la toxicomanie ». Une étude a également montré que le lien entre l'avortement et les troubles mentaux persistait après l'ajustement des facteurs confondants.

Une étude s'appuyant sur des données américaines représentatives avec un contrôle statistique ont indiqué que l'avortement était un facteur de risque de stress post-traumatique, de dépression grave et de nombreux autres problèmes psychologiques.

De nombreuses études démontrent le lien entre l'avortement et le suicide. Une étude finlandaise a indiqué que les femmes qui subissaient une interruption de grossesse présentaient un taux de suicide six fois plus élevé par rapport aux femmes dont la grossesse était menée à terme. Une étude portant sur 173 000 dossiers de patientes a montré une augmentation des taux de suicide au cours des huit années étudiées qui n'impliquait pas l'existence d'une maladie mentale. On rapporte des tentatives de suicide et des suicides coïncidant avec la date d'anniversaire de l'interruption de grossesse ou de la date de l'accouchement si la grossesse avait été menée à terme.

Une analyse détaillée des articles a montré que l'avortement était associé à un risque élevé de dépression, de tentatives de suicide ou d'automutilation.

Selon une étude sud-africaine, 18 % des patientes qui ont subi une interruption de grossesse souffraient de stress post-traumatique trois mois après l'intervention.

Le stress post-traumatique a des conséquences sur l'état général de santé.